

ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

LES RÉSEAUX
DE LECTURE
PUBLIQUE



TERRITOIRE

**Un nouveau
dispositif d'aides
pour les entreprises**

Pages 4 à 5

IL FAIT BON TRAVAILLER EN CŒUR DE FLANDRE



Pages 6 à 7

ET SI ON SE DÉPLAÇAIT AUTREMENT ?

Pages 12 à 13

NOTRE IDENTITÉ EST UNIQUE, PRÉSERVONS-LA !



Pages 14 à 15

DES SERVICES À PORTÉE DE MAIN

CCFI Mag' – Communauté de communes de Flandre intérieure – numéro 14 – janvier 2020. Directeur de la publication : Jean-Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de communes de Flandre intérieure – Responsable d'édition : Claude-Olivier MARTIN, CCFI – Rédaction : Service Communication avec l'aide des services, CCFI – Crédits photos : CCFI, Conservatoire botanique national de Bailleul, Freepik – Conception graphique et réalisation : Audacioza, Wemaers-Cappel – Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde – Routage : La Poste – Dépôt légal : en cours – ISSN : 2493-1047. Impression à 46 000 exemplaires.



© CCFI

Pages 8 à 9

FOCUS SUR ... RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Pages 10 à 11

ZOOM SUR ... SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES

Page 16

COUPS DE CŒUR DE FLANDRE

RAPPEL

Antenne régionale d'Hazebroeck : la Région proche de vous !

Comme dans chaque antenne, le public est accueilli par des agents spécialement formés pour répondre concrètement aux demandes du public relevant de l'action régionale : remplir un dossier d'aide au transport pour les particuliers, formaliser une demande de subvention pour son association, une bourse d'études, se renseigner sur Proch'Emploi...

antenne-hazebroeck@hautsdefrance.fr

Tél : 03 74 27 81 23

Du lundi au vendredi : 8h30 -12h30 / 14h -17h

ÉDITO

Que de chemin parcouru

Au moment où nos équipes ont finalisé ce CCFI Mag, le dernier de cette mandature, nous nous sommes remémorés le chemin parcouru depuis la naissance, le 1^{er} janvier 2014, de notre Communauté de communes de Flandre intérieure, fruit de la fusion imposée de 6 intercommunalités, de trois communes isolées et d'un syndicat à vocation unique.

Le défi, à l'époque, d'accompagner efficacement 50 communes et près de 104 000 habitants à l'échelle d'un territoire de 630 km², était grand et nous pouvons être fiers du travail collectif réalisé pour servir efficacement l'intérêt général de notre territoire dans le respect des spécificités de chacun.

Nous avons collectivement su construire un projet de territoire ambitieux, visionnaire et réaliste, grâce à la mobilisation forte des élus communautaires, des élus municipaux et des habitants, qui nous permet d'avoir une vision partagée des défis à relever.

Nous avons collectivement su finaliser l'élaboration de notre PLUi-H pour définir nos règles en matière d'urbanisme, de développement et d'aménagement pour les quinze prochaines années, en lien étroit avec les communes, les habitants et les acteurs de notre territoire.

Nous avons collectivement su harmoniser nos compétences et nos services pour répondre aux défis actuels et futurs.

Nous avons enfin collectivement su faire naître une ambition commune, afin de développer l'attractivité de notre territoire tout en préservant notre cadre de vie et le bien-vivre à la flamande qui nous tient tant à cœur.

L'occasion ici de remercier encore toutes celles et tous ceux - habitants, élus, techniciens, partenaires - qui ont participé à ce travail immense qui permettra à celles et ceux qui auront entre leurs mains la destinée de notre territoire, au printemps prochain, de s'appuyer sur une collectivité saluée par le rapport de la cour régionale des comptes pour ses finances saines et en capacité de répondre aux ambitions nécessaires pour l'avenir de notre territoire.

Au moment de vous souhaiter une agréable lecture de ce 14^{ème} numéro du magazine de votre intercommunalité, je vous souhaite également, au nom de l'ensemble des élus communautaires et des agents de la CCFI, une année 2020 riche en projets et en succès.

Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI

Un nouveau dispositif pour aider financièrement les entreprises

L'approbation de notre projet de territoire en mars 2018 a permis de définir des actions stratégiques nécessaires afin que le Cœur de Flandre soit un territoire attractif pour les entreprises.

► **FACILITER** l'implantation et le développement des projets économiques en renforçant l'accompagnement des entrepreneurs, en simplifiant les démarches au travers d'un guichet unique et en développant les services numériques.

► **AMÉNAGER** des secteurs de développement, en proposant des zones d'activités et artisanales, en soutenant l'immobilier d'entreprises et les lieux d'innovation, et en développant les liaisons cyclables supports de l'activité touristique.

► **PLANIFIER** la localisation des zones à vocation économique, la préservation des terres agricoles, l'identification des secteurs de développement commercial et de redynamisation du commerce de proximité à travers le travail engagé pour définir notre PLUI-H.



UN OBJECTIF PARTAGÉ

Permettre aux entreprises de s'implanter, de se créer et/ou de se développer sur notre territoire par la mise en œuvre des moyens et des conditions favorables à leur réussite.

Pour en savoir plus,
flashez-moi :



Avec un objectif de création de 1 000 emplois en 10 ans, la CCFI offre une réponse optimale et adaptée aux projets de ses entreprises locales en proposant désormais un dispositif d'aides directes, en complément de la Région Hauts-de-France et/ou sur les champs non couverts par les aides régionales, sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité. La CCFI peut ainsi octroyer directement une aide financière aux entreprises sous la forme d'une subvention ou d'une avance remboursable.

L'objectif de ces aides est de favoriser l'implantation, la création, le maintien et le développement d'entreprises, génératrices d'emplois. Ces dispositifs d'aides directes ont un rôle incitatif auprès des entreprises dans leur choix de site d'implantation. À plus grande échelle, ce dispositif contribue à l'attractivité du territoire et favorise le développement économique et l'emploi en Cœur de Flandre.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et s'assurer des conditions d'éligibilité, contactez le Service Développement économique de la CCFI au 03 74 54 00 41 ou developpementeconomique@cc-flandreinterieure.fr

Le Parc d'activités de la Verte Rue à Bailleul attire des entreprises

Pour en savoir plus,
flashez-moi :



Idéalement situé le long de l'A25 et à dix minutes de la Belgique, ce parc d'activités de 31 hectares qui comprend déjà 24 entreprises pour environ 500 salariés, a conquis de nouvelles sociétés.



Le constructeur de matériel agricole, **Delecroix Harvesting**, basé actuellement à Blaringhem, fait construire une nouvelle usine de près de 2 300 m² sur le Parc d'activités de la Verte Rue à Bailleul, et reste ainsi implanté en Cœur de Flandre. Avec une stratégie tournée vers l'innovation, l'entreprise souhaite doubler sa production et améliorer les conditions de travail des salariés. Spécialisée dans la fabrication et la vente de machines pour la récolte de fruits et légumes, elle est leader dans le domaine du machinisme agricole de maraîchage, et se lance dans de nouvelles niches telles que la récolte de melons et d'huîtres.

Promerac, une entreprise familiale spécialisée dans le revêtement peinture poudre de toutes pièces

métalliques et qui propose des solutions globales de protection et décoration des métaux a démarré son chantier sur ce même Parc d'activités de la Verte Rue.

Initialement installée près de Douai, elle a acquis une parcelle pour y construire un bâtiment de 400 m² à usage d'atelier et de bureaux. L'entreprise souhaite apporter un service de proximité à ses nombreux clients en Cœur de Flandre en investissant dans ce nouveau bâtiment dédié à une activité de sous-traitance industrielle de grenailage et thermolaquage de pièces métalliques.

Ces deux entreprises devraient être installées sur le parc d'activités au printemps 2020.

Dupont Restauration développe sa production et voit plus grand

Partenaire de la CCFI en fournissant plus de 100 000 repas par an pour environ 430 bénéficiaires du service de restauration à domicile, Dupont Restauration a développé son outil de production en déménageant à Bailleul sur le parc d'activités de la Verte Rue.

Avec des locaux à la hauteur de ses ambitions, l'entreprise espère doubler la production de repas passant ainsi de 10 000 repas par jour sur l'ancien site hazebrouckois à 20 000 en 2021.

À l'origine de cette croissance espérée, une cuisine centrale inaugurée fin 2019 qui se veut plus grande (2 135 m²), plus performante et équipée de nouveaux outils avec, par exemple, une coupe automatisée du jambon et une légumerie mieux adaptée pour produire davantage de légumes frais.

Si le groupe fait appel à l'industrie agro-alimentaire pour de nombreux produits,

il privilégie davantage le circuit court en travaillant avec plus de 150 agriculteurs locaux.

Avec une volonté de s'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable, cette nouvelle cuisine centrale ne génère aucun gaz à effet de serre et est entièrement équipée d'éclairages led.

4,5 millions d'euros, c'est l'investissement qui a été nécessaire pour bénéficier de cet aménagement et ainsi pouvoir répondre à la demande croissante de la clientèle régionale. Attachée au Cœur de Flandre, cette entreprise



familiale créée en 1969 a bénéficié de l'accompagnement de la CCFI dans le cadre de son installation sur le parc d'activités. Située le long de l'A25, cet emplacement lui permet aussi de développer sa visibilité.

82 salariés travaillent quotidiennement à la confection de repas. Un réel savoir-faire qui bénéficie à nos personnes âgées dans le cadre du service de restauration à domicile de la CCFI, aux établissements scolaires, aux crèches, et au secteur médico-social.

Vers une offre touristique innovante en Cœur de Flandre

Le 22 novembre dernier, le contrat de rayonnement touristique a été signé entre la Région Hauts-de-France et les communautés de communes de Flandre intérieure et des Hauts de Flandre. Ce document stratégique partagé détaille les axes de développement touristique sur lesquels les collectivités et leurs partenaires se sont accordés et mèneront leurs actions et investissements sur la période 2019-2022.

Le Cœur de Flandre dispose de paysages naturels exceptionnels que la CCFI souhaite valoriser en créant des aires de contemplation. Les visiteurs découvriront ces écrans de calme lors de leurs pérégrinations à pied ou à vélo. Il s'agit de vivre une véritable expérience inattendue et tout simplement innovante où le design et la nature se rencontrent pour offrir un moment magique et hors du temps.

Aujourd'hui, les attentes des touristes ont évolué, et les façons d'informer ne sont plus les mêmes. La CCFI a pleinement conscience de ces nouvelles tendances et souhaite repenser sa façon d'accueillir les visiteurs. Cette année encore Cassel concentre 70% des flux de visiteurs sur la destination. Le toit de la Flandre reste notre première porte d'entrée. La CCFI a acquis l'Hôtel Sockeel sur la Grand'Place pour y installer prochainement le siège de son office de tourisme dont l'ambition est d'être un véritable lieu de découvertes



intégrant les évolutions numériques et, de façon générale, un lieu de vie à l'image du territoire pour les habitants, les visiteurs et les prestataires d'activités.

Les outils numériques sont aujourd'hui devenus incontournables dans le processus de visite. La CCFI souhaite utiliser ces nouvelles technologies pour (re)donner vie à certains lieux chargés d'histoire comme

le blockhaus à Hardifort, l'abbaye du Mont des Cats, ou encore le beffroi de Bailleul. Des visites d'un nouveau genre mêlant intimement l'humain et la technologie permettront au visiteur de s'immerger dans les différents temps forts...

La Maison de la Bataille de Noordpeene, qui retrace la tumultueuse histoire de la Flandre, a pour projet de réaménager son espace d'expositions temporaires en marquant une véritable distinction entre l'époque où le territoire appartenait au Comté de Flandre puis au Duché de Bourgogne et enfin à une partie du Royaume de France. Le lieu serait alors une reproduction de la galerie des glaces de Versailles.

Un second projet est porté par le Conservatoire Botanique National de Bailleul et consiste à proposer au grand public des ateliers de cuisine avec des plantes locales.



Accueil Vélo : un label pour nos professionnels

Avec le premier réseau point nœud national « Vallée de la Lys & Monts de Flandre », nous avons vu arriver dès le printemps les premiers cyclotouristes en itinérance.

Dans ce contexte, et pour accueillir au mieux ces visiteurs qui ont des attentes ou des besoins de services différents, le label Accueil Vélo est actuellement déployé en Cœur de Flandre !

Accueil Vélo est un label national certifiant les prestataires touristiques qui font le choix d'offrir un accueil d'excellente qualité aux cyclotouristes.

Aujourd'hui, que vous soyez hébergeur, restaurateur, lieu de visite ou loueur/réparateur de vélo, l'office de tourisme se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche de labellisation.



Pour en savoir plus
flashez-moi :



Une aide pour l'achat d'un vélo qui a eu la cote

Afin d'encourager les modes de déplacement doux et de soutenir nos commerçants locaux qui rendent le vélo accessible au quotidien en Cœur de Flandre, la CCFI a mis en place entre le 15 mai et le 31 décembre 2019 une aide à l'acquisition d'un vélo. Et on peut dire que ce fut un vif succès puisqu'elle a séduit de nombreux habitants. Retour en chiffres sur cette expérimentation réussie !

Au 18 décembre 2019, on comptait déjà 901 foyers ayant pu bénéficier de ce dispositif d'aide avec l'achat de 486 vélos à assistance électrique et 415 vélos classiques. Ce coup de pouce financier a ainsi largement profité à l'économie locale puisque l'ensemble des achats ont été effectués chez des revendeurs en Cœur de Flandre.

Pour rappel, les critères d'éligibilité de ce dispositif étaient d'habiter sur l'une de nos 50 communes, être majeur et acheter le vélo neuf dans un commerce du territoire (une seule aide par foyer). Le montant de cette aide correspondait à 20% du prix d'achat, dans la limite de 100 € pour un vélo classique et de 200 € pour un vélo à assistance électrique.

Vous êtes donc maintenant nombreux à pouvoir tester votre monture, et l'une des possibilités qui s'offre à vous est d'emprunter le premier réseau points-nœuds de France, « Vallée de la Lys & Monts de Flandre », porté par le Département et inauguré en mai dernier. Alors, prêt pour une balade à vélo ?



Pour découvrir les circuits et les horaires de passage de la navette, flashez-moi :



Faites vos emplettes avec les navettes gratuites

Un service de navettes gratuites est expérimenté à proximité de chez vous depuis le début de l'été. Vous êtes encore trop peu nombreux à en profiter, alors pour vous donner de nouvelles occasions de vous déplacer en toute simplicité et sans aucun frais, nous prolongeons cette expérimentation jusqu'à fin mars avec une petite nouveauté à la clé !

Désormais, les jours de passage de la navette correspondent aux jours des marchés des communes desservies. Depuis la mairie de votre commune, laissez-vous embarquer vers Hazebrouck le lundi, vers Bailleul le mardi et vers Steenvoorde le samedi. Toutes les deux semaines et sur une matinée, nous vous offrons la possibilité de faire un aller-retour vers ces communes pour faire vos courses ou vous rendre à un rendez-vous.

Pour bénéficier de ce service, il suffit simplement de vous inscrire en appelant, avant le jeudi qui précède votre voyage, votre mairie ou le service proximité de la CCFI au 03 74 54 00 64.

Un nouveau réseau de lecture publique en Cœur de Flandre

Mis en place par la CCFI, ce nouveau réseau regroupe deux entités : la Serpentine, inaugurée en septembre 2014 et 'T Boekhuus lancé en ce début d'année.

Concrètement, qu'est-ce que c'est ?

C'est la mise en commun des livres, CD, DVD et jeux de société pour les 14 médiathèques de la Serpentine et les 16 médiathèques de 'T Boekhuus. Quatre communes sans structure complètent le réseau 'T Boekhuus avec des bornes d'accès pour les habitants. Les réseaux permettent de travailler ensemble et d'apporter un service de qualité :



► Un catalogue commun avec l'intégralité des ressources disponibles



► Une carte unique



► Des tarifs et des conditions de prêts communs



► Une application smartphone Bibenpoche



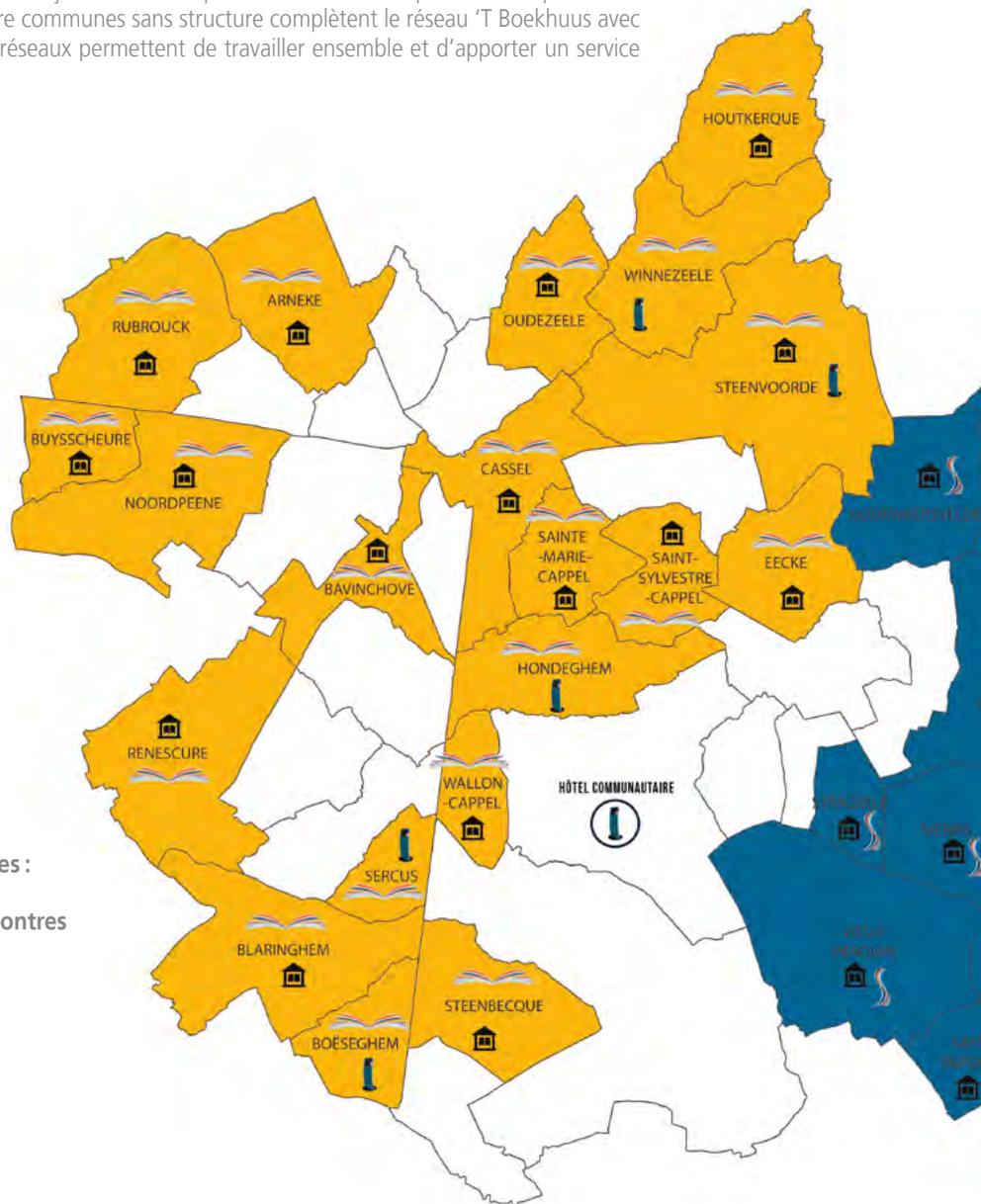
► La possibilité de choisir son lieu de retrait ou de dépôt des documents



► Des animations régulières : heure du conte, ateliers créatifs, spectacles, rencontres d'auteurs



Pour en savoir plus flashez-moi !





-  RÉSEAU LA SERPENTINE
-  RÉSEAU 'T BOEKHUIS
-  BIBLIOTHÈQUE/MÉDIATHÈQUE
-  POINT DE RETRAIT



L'entrée de la médiathèque est libre et gratuite. Vous pouvez vous y installer confortablement pour lire mais aussi y travailler ou flâner tout simplement.

Plus de 169 000 documents sont disponibles dans les médiathèques du réseau.

Vous trouverez des romans, des bandes dessinées, des DVD, des CD, des revues... pour tous les goûts et tous les âges.

Dans certaines médiathèques, du matériel numérique et interactif est à votre disposition tel que ordinateurs, tablettes, liseuses, jeux de société et même jeux vidéo.

Une inscription annuelle de 6 euros/personne (gratuite pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux) vous permet d'emprunter jusqu'à 12 documents (dont des DVD et CD) pour une durée d'un mois, renouvelable deux fois. La réservation se fait en ligne 24h/24h via le portail internet ou l'application mobile. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter dans la structure de votre commune ou dans une structure extérieure si votre commune ne fait pas partie du réseau.

En savoir plus : www.mediathequesenflandre.fr
ou www.laserpentine.fr



Des agents engagés au quotidien pour votre sécurité sur nos routes

La CCFI est compétente pour intervenir sur la voirie intercommunale qui représente au total plus de 1 500 kilomètres à l'échelle de nos 50 communes de notre territoire. Elle y consacre d'ailleurs son plus gros budget avec près de 7 millions d'euros engagés en 2019 et plus de 33 millions depuis la création de notre intercommunalité de Flandre intérieure.

Nous avons répertorié les chiffres clés sur l'année 2019 de l'activité de nos 13 agents mobilisés quotidiennement sur des travaux de voirie mais aussi de fauchage, de curage et de marquage au sol.

QUAND LA SÉCHERESSE FAIT CRAQUER DES ROUTES

La sécheresse de l'été dernier a grandement affecté l'état de la voirie en faisant bouger le sol argileux et créant des fissures sur les routes.

Soucieux de votre sécurité et de votre confort, le service voirie a recensé l'ensemble des cassures, faïençage ou affaissements pour entreprendre progressivement une action de réfection des secteurs les plus touchés par l'effet de la sécheresse.

Entre 2016 et 2019

Investissements (HT) en travaux de voirie réalisés sur les 50 communes



*Ou couche de roulement



Grands travaux :
16 896 122,63 €



Petits travaux :
1 107 230,58 €



Colbifibre* :
2 338 431,45 €



Fauchage :
726 300,89 €



Curage :
692 894,65 €



Marquage au sol :
210 417,14 €



En 2019

Chiffres clés des types d'interventions sur les 50 communes

- ▶ **380** interventions d'agents de la CCFI, avec l'appui de personnel en réinsertion de l'association Orme Activités d'Hazebrouck.
- ▶ **72** interventions en petits travaux réalisées avec quatre entreprises.
- ▶ **5 724** kms de fauchage, avec deux ou trois passages (selon le souhait des communes), effectués par six entreprises en Cœur de Flandre.
- ▶ **142 298** mètres linéaires de curage réalisés par une entreprise en Cœur de Flandre.



NOTRE IDENTITÉ EST UNIQUE, PRÉSERVONS-LA !

Déclaration de travaux : les demandes les plus fréquentes

La CCFI gère l'instruction des demandes d'urbanisme. À ce titre, elle est amenée à recevoir et à informer le public sur ce qu'il est possible de faire ou non en matière d'urbanisme. Deux exemples parmi les questions les plus fréquemment posées :

► Dois-je déclarer l'installation de mon abri de jardin ?

Si l'abri de jardin mesure moins de 5 m², il n'est pas nécessaire de déposer un dossier en Mairie, cependant l'abri de jardin doit respecter les dispositions du document d'urbanisme de la commune en matière d'implantation. S'il dépasse 5 m², le dépôt d'un dossier est obligatoire : permis de construire ou déclaration préalable selon la superficie et la localisation du projet. À partir de 5 m², l'abri sera soumis à la taxe d'aménagement.

► J'habite dans un périmètre concerné par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), qu'est-ce que ça change ?

Le territoire de la CCFI est concerné par de nombreux monuments historiques et par des sites inscrits. À l'intérieur de ces périmètres, tous les travaux doivent faire l'objet du dépôt d'un dossier d'urbanisme. Chaque dossier fait alors l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Cet avis est obligatoire et opposable. Cette consultation majore le délai des dossiers (+ 1 mois pour une déclaration préalable ou un permis de construire par exemple).

La CCFI organise chaque mois des permanences avec l'ABF qu'il est possible de rencontrer sur rendez-vous en amont d'un projet ou suite à un avis formulé.



PLUi-H, où en est-on ?

Suite à des modifications apportées sur le Schéma de Cohérence Territoriale par le service de l'Etat et face au délai supplémentaire demandé par la commission d'enquête pour rendre leur rapport et avis, le vote de l'approbation du PLUi-H a été reporté et sera réalisé lors du conseil communautaire du 27 janvier, à la majorité simple. Le document pourra ainsi être publié et transmis au tribunal administratif. C'est à partir de cette date que le Plan local d'urbanisme est opposable.

N.B. : Il reste soumis pendant 2 mois au contrôle de légalité à partir de la date de mise en vigueur.

Une question ? Un projet ? Le service Urbanisme Réglementaire vous reçoit avec ou sans rendez et répond à vos questions du lundi au vendredi.

Contact : urbanisme@flandreinterieure.fr ou 03 74 54 00 71.

Un coup de pouce pour les jeunes propriétaires



Afin d'accompagner le maintien ou l'arrivée des jeunes actifs sur le territoire, la CCFI propose, depuis 2016, une aide à l'accession à la propriété sur les logements anciens et collectifs ou individuels groupés en centre bourg. Plus de 30 dossiers ont été accordés en 2019.

Pour bénéficier de cette aide, il faut être âgé de moins de 29 ans révolus lors de la date d'acquisition du logement et ne pas avoir été propriétaire depuis les deux dernières années. Le plafond de ressources, appliqué sur le relevé d'imposition de l'année N-2, est soumis au nombre de personnes destinées à occuper le futur logement et à la commune où est implanté le logement (voir tableau récapitulatif sur le site internet de la CCFI).

Après validation de votre dossier par la commission de la CCFI, les montants de l'aide varient entre 4 000 et 5 500 euros pour un prix d'achat du bien n'excédant pas 175 000 euros (hors frais annexes). L'aide versée dépend également de la typologie du logement et de son lieu d'implantation. A noter que l'apport personnel ne doit pas excéder 15% du montant total du bien et que l'aide pour l'acquisition se fait uniquement pour une résidence principale. Les futurs propriétaires emménageront au maximum un an après la signature de l'acte et s'engagent à y résider pour une durée minimale de 5 ans (sauf événement exceptionnel de la vie).

Pour en savoir plus, contactez-nous sur primelogement@cc-flandreinterieure.fr

La Casseline met la biodiversité au cœur d'un projet participatif européen



Un appel à projet a été lancé en 2019 dans le cadre du projet INTERREG Partons 2.0, après Oudezele et Nieppe. Un nouveau projet a été retenu : La Casseline. Une réunion publique s'est tenue le 18 décembre à Cassel, dans le but de construire le projet avec les citoyens. Zoom sur le projet !

La Casseline est une association créée par Céline et Antoine Clenet, un couple d'agriculteurs et producteurs. Ils mènent un projet en permaculture pour transformer un site de 8 hectares, dans l'objectif de produire du miel sur le flanc du mont Cassel entre autres. L'association donne également des cours d'apiculture et fait de la sensibilisation sur la vie et le rôle des abeilles dans les écoles primaires et les collèges.

Leur nouvel objectif est de mettre à la disposition de tous un espace nature partagé, qui serait également une vitrine de leur activité. Ils ont répondu à l'appel à projets de Partons 2.0 dans le but de le construire avec les citoyens du territoire Cœur de Flandre voire au-delà, et pourquoi pas avec nos voisins belges.

Lors de la réunion publique du 18 décembre, les citoyens ont émis leurs besoins et leurs envies qui ont été également récoltés dans des boîtes à idées en amont de cette soirée d'échanges. Suite à cette consultation, plusieurs scénarios à court et moyen termes seront proposés.

À long terme, le couple aimerait que la Casseline devienne une ferme pédagogique innovante, tout en prouvant que nous pouvons cultiver autrement et profiter des bienfaits de la nature en harmonie avec elle.

Nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour découvrir ensemble les premières propositions d'aménagement !

Mieux connaître notre biodiversité pour mieux la protéger

Souvenez-vous, en 2017, la CCFI avait lancé la création du « Carnet de la biodiversité de Flandre Intérieure » avec la collaboration du Conservatoire botanique de Bailleul pour la flore et le Groupe Ornithologique et Naturaliste pour la faune.

L'un des constats principaux qui est ressorti de ce travail est le manque de connaissances criant sur certaines communes, c'est pourquoi des inventaires complémentaires sont réalisés par des professionnels en 2019 et 2020.

Parallèlement à ces inventaires, la CCFI souhaite développer les sciences participatives. Pour cela, il vous suffit simplement d'observer un oiseau, un papillon, une plante dans votre jardin ou lors d'une promenade et de communiquer des données aux scientifiques, afin de mieux connaître la richesse de la biodiversité en Cœur de Flandre. Plus ces données seront nombreuses au mieux l'état de santé de l'espèce pourra être estimé précisément (même sur les espèces les plus communes qui sont en déclin). Des sorties seront organisées en ce sens lors du Festival de l'Arbre au printemps.

Pour plus d'informations, contactez-nous : environnement@cc-flandreinterieure.fr



En quelques chiffres, Plantons le décor 2019 c'est :

- ▶ 70 participants particuliers
- ▶ Près de 9 000 arbres et arbustes
- ▶ 332 fruitiers de variétés locales
- ▶ Graines et bulbes

La CCFI, via Plantons le décor, a financé **1 400 m de haie** sur **7 communes** et a permis la plantation de **122 arbres fruitiers** de variétés locales sur **10 communes**. Elle a également subventionné avec le Département, à hauteur de plus de 80%, l'achat de plants pour **2 100 m linéaire de haie** chez **7 agriculteurs**. Enfin, la CCFI a financé **6 animations** de plantation organisées par Les Jardins du Cygne, ce sont plus de **7 000 m de haie** qui ont ainsi été plantés chez des particuliers (hors Plantons le décor).



Avec le CLEC, nos enfants lisent et écrivent autrement

À l'heure du numérique, le dispositif CLEC redonne de l'importance à l'apprentissage des fondamentaux : lire un livre ou aller à la bibliothèque, partager des histoires, découvrir et débattre sur des auteurs sans pour autant laisser de côté l'imagination virtuelle à travers le numérique.



Depuis septembre 2019 et jusqu'en juin 2020, 23 classes du CP au CM2 bénéficient du dispositif CLEC, soit environ 600 élèves qui sont initiés à différentes thématiques : le développement durable et culture et patrimoine.

À l'école Pasteur de Bailleul, une classe de CP a découvert les insectes et les légumes du jardin potager de l'établissement puis divers ateliers d'écriture, de dessins, et de jeux sur la thématique ont été proposés. Les enfants ont même été initiés à la prise en vidéo du potager afin de réaliser une synthèse du travail réalisé.

À l'école Léon Gambetta de La Motte au bois, les CM1-CM2 ont travaillé sur la figure de Jeanne d'Arc en lien avec la prochaine sortie de l'école à Orléans en mai. Les élèves ont appris à faire des recherches documentaires en ligne, à partir d'un questionnaire, puis quatre textes retraçant la vie de Jeanne d'Arc ont été rédigés afin de proposer une exposition de quatre affiches au sein de l'école.

Pour valoriser les projets des enfants, un bilan CLEC sera réalisé sous forme d'exposition, au sein de l'hôtel communautaire, pour découvrir les productions réalisées.

La CCFI accompagne nos ados sur la toile comme sur les pistes

Que ce soit par une présence éducative sur internet ou organiser des sorties et séjours, la CCFI met à votre disposition un interlocuteur unique, Wilfried Tardieu, pour accompagner vos enfants au quotidien.

Notre coordinateur jeunesse est un « Promeneur du Net* », c'est-à-dire qu'il communique et interagit avec des ados sur internet afin de répondre à leurs interrogations. Pour cela, il laisse des commentaires sur les blogs, participe aux chats et forums, ou est simplement « ami » avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Ces échanges sont strictement confidentiels et permettent de maintenir un lien et de créer une relation de confiance de façon individuelle ou collective.

De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur du Net est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste, peu encadré et pouvant comporter des risques (80% des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur internet une fois par jour, et plus de 48% d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour).

À travers cette nouvelle pratique professionnelle en ligne, il poursuit son action éducative qui se traduit aussi par des séjours et sorties organisées



pendant les vacances scolaires. En février, 200 jeunes skieront à Ancelle dans les Hautes-Alpes. Que ce soit au ski ou pour les sorties, la CCFI sera toujours de la partie ! Au programme des vacances de printemps : une journée à Bellewaerde, du Laser Game, une sortie au bowling ou encore des sensations fortes à Plopsaland. Alors, en piste !

En 2019, nos séjours ont permis à près de 505 jeunes de s'évader à des tarifs calculés en fonction du quotient familial.

Voici les permanences en ligne proposées par notre « Promeneur du Net » : lundi de 18h00 à 19h30, vendredi de 16h00 à 18h00, samedi de 10h00 à 12h00.

Pour échanger avec votre Promeneur du Net, flashez-moi :



*Dispositif lancé par la CAF du Nord fin 2017

Un forum dédié aux futurs parents, aux parents et aux assistant(e)s maternel(le)s

Le 4 avril prochain, de 8h45 à 12h30, au Centre Socio-Educatif d'Hazebrouck, les futurs parents, les parents et les assistant(e)s maternel(le)s du Cœur de Flandre pourront assister à des temps d'échanges pour s'informer de leur droits, découvrir ce mode d'accueil individuel spécifique et connaître les lieux pour être mieux accompagnés.

Organisé par la CAF, le Département et le Relais des assistant(e)s maternel(le)s, le « Forum futurs parents/parents/assistant(e)s maternel(le)s » proposera notamment quatre tables rondes thématiques, avec des témoignages d'assistant(e)s maternel(le)s, de parents et de professionnels :

- ▶ Le contrat de travail entre parents et assistant(e) maternel(le)
- ▶ La particularité de l'accueil du tout petit
- ▶ L'enfant grandit... Comment s'adapter ?
- ▶ La place du parent chez l'assistant(e) maternel(le)



Ce forum permet aux parents de connaître les modes de garde individuels, d'être informés sur les droits, devoirs et obligations en tant qu'employeur et de se renseigner sur les aides financières grâce aux stands d'information de la Région, du Département, de la CAF et de l'institut IPERIA.

Les assistant(e)s maternel(le)s pourront quant à eux, optimiser leurs temps d'échange avec les familles et les partenaires, développer leurs connaissances en matière d'activités éducatives à destination des tout-petits selon l'âge de l'enfant accueilli.

Inscriptions obligatoires auprès du Relais assistant(e)s maternel(le)s de votre secteur qui seront centralisées par la CAF.

Payez en ligne vos factures (restauration à domicile, coworking, prestations de l'office de tourisme...)

Depuis le 1^{er} décembre 2019, la CCFI a activé le mode de paiement « TIPI » (Titres Payables sur Internet). Il permet le règlement des factures ou titres de recettes directement sur internet par carte bancaire ou prélèvement unique.

Ce mode de paiement est une nouvelle possibilité de payer par internet. Il est cependant toujours possible, si vous le souhaitez, de régler vos factures par chèque ou espèces (jusqu'à 300 €) directement à la trésorerie d'Hazebrouck, 60 avenue de Lattre de Tassigny. Afin de payer avec TIPI, vous devez vous munir du titre de recette ou de la facture à payer et vous connecter sur le site : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>.

Cliquez sur « Accéder au paiement » et renseignez :

- ▶ L'identifiant collectivité se trouvant sur votre facture ou avis des sommes à payer.
- ▶ La référence de la dette se trouvant sur votre facture ou avis des sommes à payer.
- ▶ Le montant à payer (Total TTC).

Vous accéderez ensuite au choix du mode de paiement et pourrez régler en ligne votre facture ou avis des sommes à payer.

Attention, cette possibilité ne concerne pas les factures de régie (multi-accueils, centres de loisirs, séjours). La CCFI mettra prochainement en place un portail « Famille » qui permettra de régler ces factures en ligne.





COUPS DE CŒUR DE FLANDRE



Nous sommes partis à la rencontre de ceux qui font bouger le Cœur de Flandre, parce que nous sommes fiers de partager leurs valeurs et leurs savoir-faire.



Le Cœur de Flandre regorge de talents comme l'a attesté la participation de Béatrice, habitante de Saint-Jans-Cappel, et Baptiste, originaire de Bailleul, à la huitième saison de l'émission « Le Meilleur Pâtissier » sur M6. Malgré leur élimination à mi-parcours, ils ont fait de leur rêve une réalité !

« Aimer faire plaisir en faisant à manger » c'est la belle philosophie de vie de **Béatrice** soulignant sa générosité, - elle est également veilleuse de nuit à la Croix-Rouge - et sa passion pour la pâtisserie. Son pêché mignon, c'est plutôt la tarte aux fraises avec des fruits locaux fournis localement, par la Ferme de l'Aubépine à Berthen. Et surprise... les gosses de vanille qu'elle utilise proviennent de Sainte-Marie-Cappel, chez Epices Tsara Be, mais dont la récolte est bien entendu faite à Madagascar.

Baptiste était l'atout charme de cette nouvelle saison et il en a même fait son métier puisqu'il travaille pour des agences de mannequins, lui offrant l'opportunité de voyager à l'étranger. C'est à son retour d'un séjour à New-York qu'est née sa passion pour la cuisine : « là-bas, j'ai découvert les commerces ambulants (street food), ce qui me donne envie d'ouvrir un jour un concept autour du cookie ». Ce « baroudeur » reste cependant très attaché à ses racines. Il utilise la cassonade pour apporter plus de moelleux à ces desserts. Le Cœur de Flandre lui permet d'échapper au tumulte des villes, « c'est une capsule de décompression, j'aime me balader du côté des Monts de Flandre avec cette lumière si particulière au coucher de soleil », nous confie-t-il.



Depuis 32 ans, **Hedimag** facilite la création d'entreprises en proposant des remorques « intelligentes » et peu onéreuses pour la cuisson et la vente de poulets rôtis, de frites ou encore de pizzas au feu de bois. Spécialisée dans le commerce mobile, cette société a toujours une vision d'avance grâce notamment au dynamisme de son dirigeant **Hervé Diers**. Implantée à Hazebrouck, elle est à l'origine de la « Friterie Momo » dans « Bienvenue chez les Ch'tis » ou encore de la friterie du film « Les Tuches ». Avant d'être un visionnaire, Hervé Diers est avant tout

un humaniste engagé dans le mécénat sportif. Lors du prochain Rallye Dakar, il soutiendra l'athlète paraplégique Axel Alletru (#jepeux2020). « Toujours aller de l'avant », c'est ce qu'il enseigne aux nombreux jeunes qu'il rencontre en sa qualité de vice-président de la plateforme Proch'Emploi. Une devise qu'il applique à la lettre puisqu'il est aussi, président du Sport Business Club qui relie les entreprises autour du thème fédérateur du sport.

Si vous aussi, vous connaissez des acteurs du territoire qui méritent d'être valorisés et par leur action innovante et/ou engagée, faites-le nous savoir à coeurdeflandre@cc-flandreinterieure.fr

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

- ▶ **Adresse**
222 bis rue de Vieux-Berquin
59190 HAZEBROUCK
- ▶ **Horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- ▶ **Contact**
03 74 54 00 59
contact@cc-flandreinterieure.fr

PISCINE AQUABELLE

- ▶ **Adresse**
Piscine AquaBelle
4 allée Pierre de Coubertin
59270 BAILLEUL
- ▶ **Contact**
03 28 49 12 57

Service Restauration à domicile

- 03 74 54 00 64
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr

Service Jeunesse

- 03 74 54 00 63

Service Petite-Enfance

- 03 74 54 00 61

Multi-Accueil Méteren

- 03 28 50 40 32

Multi-Accueil Steenvoorde

- 03 28 50 11 41

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

- 03 74 54 00 61
ramifi@cc-flandreinterieure.fr

Service Urbanisme

- 03 74 54 00 71
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr

Proch'Emploi

- 03 74 54 00 40

Ne pas jeter sur la voie publique.

À NOTER

- 27/01 : Conseil communautaire
- 16/02 : Carnaval de Godewaersvelde
- 21/02 et 22/02 : Carnaval de Bailleul
- 23/02 : Carnaval d'hiver à Cassel

- 24/02 : Conseil communautaire
- 29/03 : Cortège de mi-carême à Hazebrouck
- 13/04 : Carnaval Lundi de Pâques à Cassel
- 19/04 : Nord Trail Monts de Flandres

- 26/04 : Carnaval d'été à Steenvoorde
- 09/05 : 4 Jours de Dunkerque

